

Paris, le 9 mai 2023

## COMMUNIQUE

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES  
REALISEES DU 2 AU 5 MAI 2023**

Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée générale pour opérer sur ses actions et conformément à la réglementation relative aux rachats d'actions, Rexel déclare ci-après les achats d'actions propres réalisés du 2 au 5 mai 2023 :

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur (code LEI)	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
REXEL	969500N6AVPA51648T62	02/05/2023	FR0010451203	200	20,7304	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	04/05/2023	FR0010451203	20 000	20,0402	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	05/05/2023	FR0010451203	13 224	19,8856	XPAR
<b>TOTAL</b>				<b>33 424</b>	<b>19,9832</b>	

Le reporting détaillé est disponible :

- sur le site internet de Rexel [www.rexel.com](http://www.rexel.com) dans l'espace Investisseurs / Information réglementée / Programmes de rachat d'actions
- ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.rexel.com/fr/finance/information-reglementee/programmes-rachats-actions/declarations-hebdomadaires-rachats-actions/>